



Comité d'experts gouvernementaux
d'UNIDROIT chargé d'élaborer un projet
de Convention relative aux garanties
internationales portant sur des matériels
d'équipement mobiles et un projet
de Protocole portant sur les questions
spécifiques aux matériels
d'équipement aéronautiques

Sous-comité du Comité juridique de
l'OACI sur l'étude des garanties
internationales portant sur des matériels
d'équipement mobiles
(matériels d'équipement aéronautiques)

UNIDROIT CEG/Gar. Int./
Ordre du Jour/3-WP/1

**SESSION CONJOINTE DU COMITÉ D'EXPERTS GOUVERNEMENTAUX D'UNIDROIT CHARGÉ
D'ÉLABORER UN PROJET DE CONVENTION RELATIVE AUX GARANTIES INTERNATIONALES
PORTANT SUR DES MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT MOBILES ET UN PROJET DE PROTOCOLE PORTANT
SUR LES QUESTIONS SPÉCIFIQUES AUX MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT AÉRONAUTIQUES, ET DU SOUS-
COMITÉ DU COMITÉ JURIDIQUE DE L'OACI SUR L'ÉTUDE DES GARANTIES INTERNATIONALES
PORTANT SUR DES MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT MOBILES (MATÉRIELS D'ÉQUIPEMENT
AÉRONAUTIQUES)**

(Troisième session: Rome, 20 – 31 mars 2000)

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. - Adoption de l'ordre du jour.
2. - Organisation des travaux.
3. - Examen de l'avant-projet de Convention d'UNIDROIT relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, tel que révisé par le groupe de rédaction *ad hoc*, constitué par la deuxième Session conjointe (cf. Rapport de la deuxième Session conjointe, § 3:5), lors de sa réunion tenue à Rome du 25 au 27 novembre 1999 (cf. CEG/Gar. Int./3-WP/2, Appendice I) et à la lumière du Rapport de la session du Groupe de travail sur le droit international public qui s'est tenue à Cape Town et à bord du Train bleu du 8 au 10 décembre 1999 (cf. CEG/Gar. Int./3-WP/3). *
4. - Examen de l'avant-projet de Protocole portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques, à l'avant-projet de Convention d'UNIDROIT relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, tel que révisé par le groupe de rédaction *ad hoc*, constitué par la deuxième Session conjointe (cf. Rapport de la deuxième Session conjointe, § 3:5), lors de sa réunion tenue à Rome du 25 au 27 novembre 1999 (cf. CEG/Gar. Int./3-WP/2, Appendice II) et à la lumière du Rapport de la session du Groupe de travail sur le droit international public qui s'est tenue à Cape Town et à bord du Train bleu du 8 au 10 décembre 1999 (cf. CEG/Gar. Int./3-WP/3). *
5. - Travaux futurs.
6. - Examen du rapport.
7. - Divers.

* Ce Rapport sera distribué en temps utile.